

Syndicat des propriétaires forestiers privés des Alpes de Haute-Provence

Fransylva 04

Assemblée générale 2026 (exercice 2025)

Le mercredi 29 avril 2026

Mairie d'Aiglun



FRANSYLVA

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Déroulement de la matinée

horaires	Actions
09H00-09H30	Accueil des participants (autour d'un café croissant).
9H30	Mot d'accueil d' Alain Martel
09H30-10H15	Intervention due Nicolas Milési , chargé de mission Environnement Forêt de la chambre d'agriculture 04
10H15-10H30	Pause
10H30-12H00	Assemblée générale ordinaire (exercice 2025) et point de situation sur l'année en cours.

Ordre du jour

- Rapport moral** (le président) vote de la résolution n°1
- Rapport d'activité** (le secrétaire/trésorier) vote de la résolution n°2
- Rapport financier** (le secrétaire/trésorier) vote de la résolution n°3
- Evolution des cotisations pour 2027** vote des résolutions n°5
- Composition du Conseil d'Administration** vote de la résolution n°6
- Point de situation** sur l'année en cours
- Compte-rendu GT** sur les conventions de passage
- Questions et échanges



Rapport moral

1. Une représentativité renforcée

- **138 adhérents** (+20% par rapport à 2024).
- **Plus de 8 000 hectares** de forêts privées représentés.
- Une voix qui pèse davantage auprès des instances (Préfecture, CRPF, CA...).

2. Une présence institutionnelle qui se remet en place

- le dialogue se renoue avec nos partenaires : CRPF, CA, FDC, CD...
- Interlocuteur privilégié pour la défense de la forêt privée du 04.

3. Défendre et Informer : Nos priorités

- **Création d'un groupe de travail**
- **Lien direct** : pérennisation de la lettre d'information mensuelle.

Cap sur 2026

Une situation financière saine pour agir durablement.

- **Renforcer** notre présence institutionnelle.
- **Sécuriser nos adhérents** en leur donnant accès à une protection juridique
- **Cultiver la proximité** : nous resterons à vos côtés sur le terrain pour répondre à vos réalités quotidiennes.



Rapport d'activité

2025, une année de consolidation et de croissance
« plus nombreux, mieux informés et mieux représentés »

1. Dynamique de croissance et d'ancrage territorial

- **Adhérents** : 138 (soit +20 % par rapport à 2024).
- **Représentativité foncière** : 8 013 hectares (+1 477 ha en un an).
- **Proximité** : 60 % des propriétaires résident dans le 04.

2. Fonctionnement et communication

- **Organisation de deux CA dont un en visioconférence et une AG à Oraison**
- **Nouveaux visages** : Bienvenue à Julie Estardy et Michel Jouve au CA.
- **Communication active** :
 - Newsletter mensuelle par e-mail (invitation événements, webinaires, documentations).
 - Espace Web 04 (Fransylva national) : création et mise à jour régulière.
 - 4 parutions presse (La Provence, Haute-Provence Info, Espace Alpin et Forêt de France).
- **Autonomie** : Achat de matériel de projection propre au syndicat.

3. Défense des Propriétaires

- Les propriétaires forestiers **représentés** à une quinzaine de réunions .
- **Création d'un GT sur** Groupe de travail sur les **conventions de passage**.
- **Santé des forêts** : Relais des enquêtes sanitaires, notamment sur les attaques de chenilles processionnaires du pin et du chêne, **suivi de l'arrêté sur les OLD** (Débroussaillage).



Rapport financier (1/2)

Compte de résultats 2025/2024

mise à jour le 20/04/2026

NATURE	DEPENSES		NATURE	RECETTES	
	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024		EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
adhésion fédération nationale Fransylva	1 176,48 €	0,00 €	adhésions	690,00 €	0,00 €
adhésion Union régionale Fransylva Sud-PACA	600,00 €	0,00 €	assurance RC adhérents	4 382,25 €	0,00 €
assurance RC syndicat	400,51 €	0,00 €	dons	647,55 €	27 260,00 €
assurance RC adhérents (1 ^{ère} fraction)	2 052,04 €	0,00 €	intérêts du LES	257,00 €	0,00 €
assurance RC adhérents (2 ^e fraction de 2025, payée en avril 2026)	1 062,17 €	0,00 €	intérêts compte parts sociales*	191,00 €	
secrétariat (cartouches imprimantes, timbres, enveloppes...)	520,61 €	0,00 €			
ingrédients pour moments de convivialité (café d'accueil, apéritif...)	47,80 €	0,00 €			
remboursement des déplacements des administrateurs	182,00 €	0,00 €			
matériels (projecteur, écran, câble HDMI, thermos)	345,64 €	0,00 €			
divers (plaque Fransylva 04 pour boîte aux lettres, frais de tenue de compte...)	69,00 €	0,00 €			
TOTAL	6 456,25 €	0,00 €	TOTAL	6 167,80 €	27 260,00 €

* connu en avril 2026

BILAN	
2024	27 260,00 €
2025	-288,45 €

Faits marquants en 2025 :

- **1^{er} exercice complet** pour notre syndicat après sa création en 2024 ;
- **Acquisition d'un kit de conférence** (vidéoprojecteur et écran) ;
- **Finalisation des transferts financiers** : le don correspond à la dernière répartition des fonds de Fransylva 04, 05 et 84.




R3 : « L'assemblée générale approuve le rapport financier de l'année 2025 et en donne quitus au trésorier »



Rapport financier (2/2)

Situation des comptes au 20/04/2026 (capture d'écran)

BONJOUR
MONSIEUR GUY LAUGIER
POUR : SYNDICAT FRANSYLVA 04
Dernière connexion le 19/04/2026 à 16h11

VOTRE COMPTE FAVORI - SYNDICAT FRANSYLVA 04 

COMPTE COURANT n°44710978414

136,52 €
Solde en valeur : 136,52 €

Dernières opérations

Date	Description	Montant
15/04	VIREMENT EMIS VIR INST vers SARL ACMB COMPTE M	-1 062,17 €
03/04	PRELEVEMENT Intérêts débiteurs	-0,08 €
28/03	VIREMENT EMIS VIR INST vers SARL ACMB Compte C	-403,06 €

→
EFFECTUEZ
UN VIREMENT

📄
GÉREZ
VOS CARTES

🔄
GÉREZ VOS
EFFETS

→
ACCÉDEZ
À WEBEDI

Vos placements

Solde en date d'opération ▾

Masquer vos placements

SYNDICAT FRANSYLVA 04

[CSL associations](#)

44713481723

10,09 €

[Livret Engagé Sociétair](#)

44711082724

15 300,00 €

SYNDICAT FRANSYLVA 04


Compte Parts Sociales

44710980460

11 015,00 €

Valorisation au 17/04/2026

Vos crédits

 Vous n'avez pas de crédit actuellement

[Découvrir nos offres](#)

Vos assurances



Total : 26 462 €

Approbation et validation de la gestion

R4 : « L'Assemblée Générale donne quitus au président et au conseil d'administration de leur gestion pour l'exercice 2025 ».

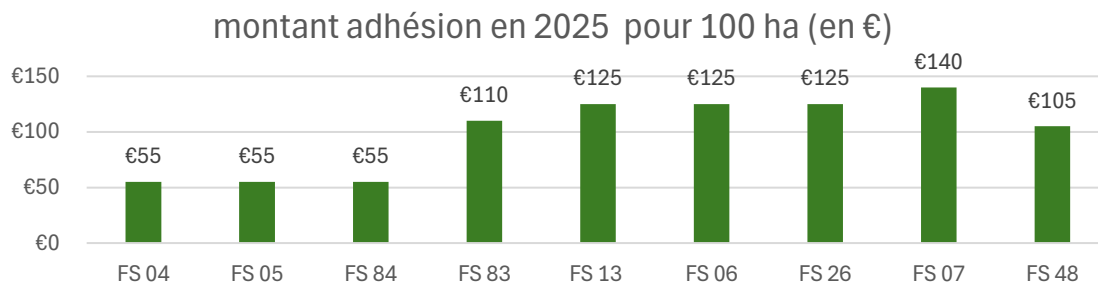


Évolution des cotisations

1. Mode de calcul (Fransylva 04)

- $1 < S \leq 20$ ha le montant de votre adhésion est de 15 € (Forfait de 10 € + 5 € de frais de gestion).
- $S > 20$ ha le montant de votre adhésion est fonction du nombre d'hectares déclarés et se calcule de la façon suivante : Nombre d'ha x 0,50 € + 5 € de frais de gestion = montant de votre adhésion.
Exemple pour 32 ha : $(32 \text{ ha} \times 0,50 \text{ €}) + 5 \text{ €} = 16 \text{ €} + 5 \text{ €} = 21 \text{ €}$ de cotisation.

2. Étude comparative



3. Simulation d'augmentation des cotisations : 10 € frais de gestion (+ 5€) et 0,60/ha (+ 0,1€)

Avec les données 2026 : 69 adhérents déclarent 20 ha ou moins pour un total de 644 ha et 82 adhérents déclarent plus de 20 ha pour un total de 7707 ha . (151 adhérents pour 8 351 ha au 20/04/26).

$151 \times 5 = 755 \text{ €}$

$7\,707 \times 0,1 = 771 \text{ €}$

1 525 € en plus sur le budget annuel



Pour 100 ha : $10 + 100 \times 0,6 = 70 \text{ €}$

R5 : « L'assemblée générale approuve la proposition du conseil d'administration de ne pas augmenter le montant de l'adhésion pour l'exercice 2027. »



Ratification des membres du CA

Le bureau



Président

Alain Martel, retraité, ancien agriculteur pluriactif, directeur adjoint de la coopérative ALPESUD.

Elu à la chambre d'agriculture, en charge du dossier forêt et administrateur de Fransylva 04, 05 et 84 pendant de nombreuses années.

Saint-André les Alpes (04170)



Vice-président

André Bouffier, retraité ancien agriculteur/éleveur/relais équestre. Elu de Montjustin de 1965 à 2020, en tant que conseiller municipal (deux mandats), 1^{er} adjoint (2 mandats) et maire (31ans). ancien membre de la chambre d'agriculture et président comite technique SAFER. et vice-président de Fransylva 04, 05 et 84 pendant de nombreuses années.

Montjustin (04 110)



Secrétaire/trésorier

Guy Laugier, militaire à la retraite, je me suis engagé dans la vie associative (sports, soutien scolaire et équitation) en parallèle de mon activité professionnelle. Je gère la forêt familiale depuis 14 ans et j'ai occupé la fonction de secrétaire de Fransylva 04, 05 et 84 de 2019 à 2022.

Mane (04300)



Secrétaire adjoint

Dominique Baron retraité du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) où j'ai exercé en tant qu'ingénieur pastoraliste pendant plus de vingt ans. je fus l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat, des gestionnaires territoriaux et forestiers sur tous les sujets pastoraux.

Seyne (04140)



Trésorier adjoint

Bernard Piolle, retraité, ancien gestionnaire de la Station de ski de Montclar. Je suis le co-gérant d'un Groupement Forestier d'une soixantaine d'hectares, dont les essences sont essentiellement du pins et du mélèzes.

Montclar (04140)

Ratification des membres du CA



Administrateur

Claude Magnien, enseignante à la retraite, j'ai hérité d'une exploitation agricole que je souhaite transmettre à mes enfants, dans le meilleur état possible. Le monde rural est en pleine mutation, le changement climatique bouleverse les modes de gestion. J'ai choisi d'agir pour défendre la forêt et la ruralité.

Ongles (04220)



Administrateur

Evelyne Berne, Comptable à la retraite et ancienne agricultrice. J'ai un bail à ferme concernant la plus grande partie de ma forêt, avec une éleveuse de chevaux qui est exploitante agricole. Etre membre du CA va me permettre d'améliorer mes connaissances sur la gestion de la forêt et d'en faire profiter mes voisins, propriétaires forestiers.

Quinson (04500)



Administrateur

Julie Estardy, présidente du studio CBE spécialisé dans la production musicale, l'enregistrement sonore et l'édition. J'ai hérité en 2006 de la propriété familiale ainsi que de sa forêt. J'en assure la préservation et suis attentive aux objectifs de gestions que les changements climatiques et l'avenir nous imposent. La forêt est au coeur du vivant et je ferai mon possible pour porter sa voix.

Saint-André les Alpes (04170)



Administrateur

Michel Jouve, retraité, technicien spécialisé en diversification des exploitations agricoles à la Chambre d'Agriculture 04 pendant 20 ans et ancien exploitant agricole (oléiculture et lavandiculture). Elu conseiller suppléant du CNPF SUD-PACA. Depuis l'âge de 18 ans je gère la forêt familiale et je souhaite transmettre ma passion pour la nature et la forêt à mes petits-enfants.

Aiglun (04510)

Modifications intervenues depuis la dernière AG : Néant

Renouvellement des mandats de 6 ans arrivés à échéance : néant

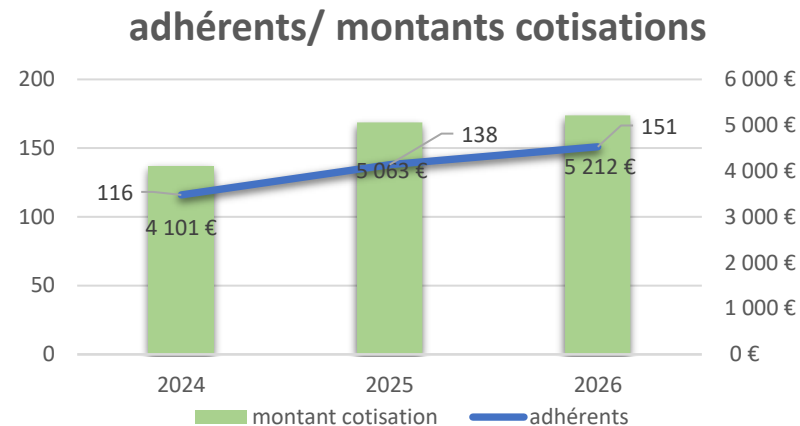
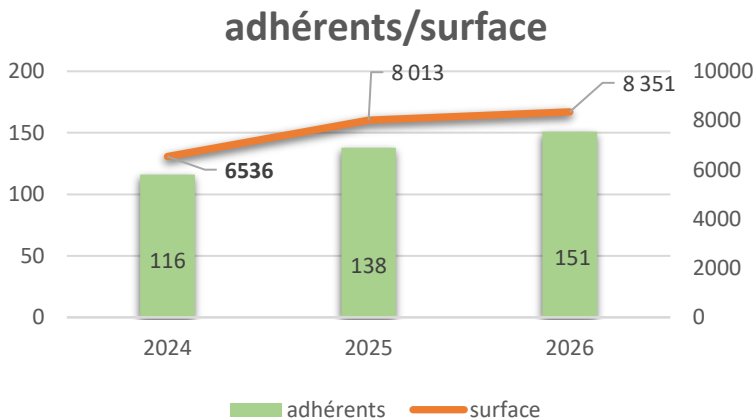
Candidatures : Y-a-t-il des candidats parmi les participants à l'AG ?



R6 : « L'assemblée générale ratifie les nominations au conseil d'administration »



Point de situation sur l'année en cours



- **Nouvelle brochure de présentation** proposée par la fédération dont une page est personnalisable.
- Grâce à un partenariat CFDP*/FRANSYLVA souscription à compter du 1^{er} mars d'une **protection juridique pour tout nos adhérents**. La CFDP intervient quand un assuré :
 - A un **différent juridique** (avec un employeur, un fournisseur, un voisin, un artisan, etc.),
 - ou souhaite **prévenir un conflit** en demandant conseil à un juriste,
 elle peut alors :
 - fournir une assistante juridique** (conseil, médiation mise en demeure, etc.) ,
 - prendre en charge les frais de procédure**, si un procès est nécessaire (avocat, huissier, expert, etc.)
 - Tenter un règlement amiable** dans toute action judiciaire.
- **Participation au forum de la diversification** le 7 avril à Forcalquier et à **la foire agricole de Saint-André-Les-Alpes** , le samedi 19 septembre.



*Compagnie Française de Défense et Protection (leader français de la protection juridique)

Compte-rendu intermédiaire

GT sur les conventions de passage

1. Problématique

Le Constat de départ :

- **Insécurité juridique** : Des sentiers traversent des parcelles privées sans cadre légal.
- **Risque majeur** : Le propriétaire est responsable en cas d'accident (chute de branche, passerelle défectueuse).
- **Aménagements sauvages** : Des infrastructures (passerelles) sont posées sans accord formel.

2. Deux visions s'affrontent

Aspect	Vision Juridique (Fédération)	Vision Opérationnelle (Syndicat 04)
Le Mandat	Impossible sans accord écrit de chaque adhérent.	Doit être possible, comme pour l'assurance.
La Forme	Contrat individuel pur (Propriétaire ↔ Collectivité).	Convention-cadre globale (Fransylva ↔ Collectivité).
L'Objectif	Rigueur contractuelle et "sur-mesure".	Mutualisation et simplification administrative.

3. Le Rôle du Syndicat : Doit-il être un simple informateur ou un véritable **bouclier contractuel** pour ses membres ?

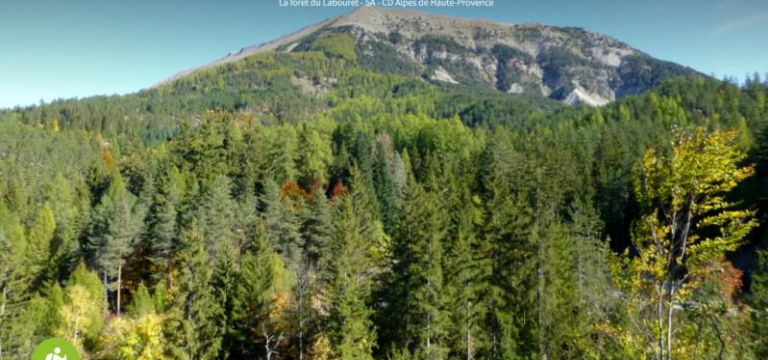


4. Cas de l'ASL* de gestion forestière Ubaye pays de Seyne

*Association syndicale libre

Questions diverses-temps d'échange





Contacts :

@ : alpes-de-haute-provence@fransylva.fr



Président	Alain Martel	06 89 56 39 26
Vice-Président	André Bouffier	06 08 46 75 06
Secrétaire/Trésorier	Guy Laugier	06 45 82 16 73

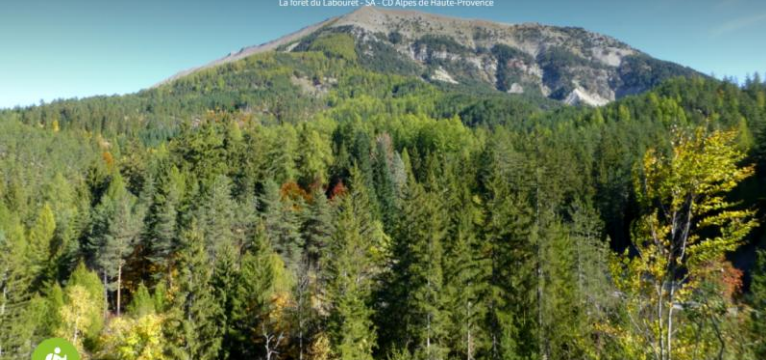
Fin de l'assemblée générale

Merci

pour votre attention



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



Syndicat des propriétaires forestiers privés des Alpes de Haute-Provence

Fransylva 04

Assemblée générale 2026 (exercice 2025)

Le mercredi 29 avril 2026

Mairie d'Aiglun



FRANSYLVA

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE